



# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## **Décision du conseil de la Ville de ne plus investir sur sa piscine actuelle**

**Ville-Marie, le 27 mars 2018** – Lundi soir, les conseillers, conseillères ainsi que le maire M. Michel Roy ont résolu majoritairement de mettre un terme aux dépenses grandissantes qu'exige le maintien du service de la piscine de la Ville. C'est donc au **30 juin 2019** que les élus précisent la date de fermeture définitive de celle-ci.

Il est important de rappeler que les élus des dernières années ont informé la population témiscamiennne par le biais de la MRCT et des moyens de communication journalistiques que ce service de piscine est plus que nécessaire, mais très exigeant financièrement. En effet, la situation budgétaire ne permet plus de voir ses dépenses d'investissement augmenter puisque l'infrastructure et les équipements sont vétustes et désuets. Il est donc nécessaire de mettre fin au 30 juin 2019 à tout ajout d'argent dans cette infrastructure et de moins en moins conforme aux normes actuelles de sécurité.

Lorsqu'on se rappelle la consultation citoyenne du 10 mars 2016, où un partage des préoccupations et des idées face aux enjeux budgétaires de la Ville était de mise, « Nous savions également que certaines décisions du conseil de la Ville allaient amener des impacts assurément sur les services aux citoyens », affirment les conseillers actuels.

Alors par ce geste, les élus de la Ville de Ville-Marie prennent une décision difficile, mais ceux-ci désirent toutefois maintenir encore pour plusieurs mois, ce service qui répond assurément à ses citoyens, à ceux des municipalités avoisinantes et au Club Exotem qui développe une expertise fort intéressante auprès des jeunes témiscamiens depuis plusieurs années.

Maintenant, le maire M. Michel Roy tient à rassurer la population et les employés: « Nous travaillons activement depuis plusieurs semaines et conjointement avec la MRCT et d'autres partenaires afin de trouver une solution durable et viable pour tous après cette date butoir. Nous misons sur une équipe de travail expérimentée à la Ville et nous demeurons positifs quant à l'implication réelle également d'élus et de partenaires qui sauront relever ce défi. »

- 30 -

Source : Geneviève Boucher, Directrice des loisirs, de la culture, du volet communautaire et des communications  
Téléphone : 819 629-2881, poste 108  
819 629-5803 (cellulaire)  
Courriel : genevieve.boucher@villevillemarie.org